
CANADA.



P. L. MACDOUGALL,
Général, Administrateur,

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quatrième jour de FÉVRIER courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ À PROPOS de le proroger de nouveau à JEUDI, le NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit QUATRIÈME jour de FÉVRIER prochain ; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous, à cet égard soyez exonérés ; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous, et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, Chevalier Commandeur de l'Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Administrateur du gouvernement du Canada et Commandant des Forces de Sa Majesté en icelui, etc., etc.

À Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce VINGT-QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.
